



## AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

lors de la séance ordinaire du 23 novembre 2011, les membres du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012, et ce, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec.

Conformément à son règlement numéro 53-11, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012 comme suit :

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| - 26 janvier 2012 | - 28 juin 2012      |
| - 23 février 2012 | - 23 août 2012      |
| - 22 mars 2012    | - 19 septembre 2012 |
| - 26 avril 2012   | - 25 octobre 2012   |
| - 24 mai 2012     | - 28 novembre 2012  |

Les séances ordinaires du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se tiennent aux dates susdites mentionnées, à 20 heures, au siège social de la MRC, au 255 boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce quatorzième (14<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille onze (2011).

Bernard Roy, urbaniste  
secrétaire-trésorier